



La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 26 février 2025 à 19 h 00 à Venesmes
Salle polyvalente – Place de la Mairie**

Le président, Dominique BURLAUD

Ordre du jour

Délibérations

- Reversement de la compensation de la part salaires (CPS) aux communes membres
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du Territoire d'Arnon Boischaut Cher 2025-2028 : autorisation au président aux fins de signature
- Convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique entre la Région Centre-Val de Loire, Dev'up, Le Syndicat Mixte du Pays Berry Saint-Amandois et les communautés de communes Arnon Boischaut Cher, Berry Grand Sud, Cœur de France et le Dunois : autorisation au président aux fins de signature
- Création champ de sondes géothermiques : attribution du marché
- Création champ de sondes géothermiques : demande de subvention au titre du Fonds Vert et auprès de la Région Centre Val de Loire au titre du CRST
- Demande de subvention de l'association SHETLAND DE FRANCE pour le concours International Shetland Pony Show du 8 au 10 août 2025 au Pôle du Cheval et de l'Âne
- E.J : Tarifs séjour été 2025
- E.J : Tarifs accueil de loisirs été 2025
- E.J : Tarifs périscolaire / mercredis / petites vacances 2025-2026
- E.J : modalités d'attribution de la participation aux frais de repas du personnel du service enfance jeunesse
- Approbation du projet de règlement de fonctionnement du concessionnaire de la gestion du Multi-Accueil intercommunal
- Avis sur le projet de SCoT du Pays Berry Saint Amandois
- Avis sur le projet de construction d'une centrale agrivoltaïque de Thoux à Venesmes, Corquoy et Primelles au titre de l'évaluation environnementale.

Divers

Châteauneuf-sur-Cher, le 19 février 2025